

# BULLETIN D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE 2023-2024

La réinscription est obligatoire chaque année.

## Conditions d'inscription :

Le restaurant scolaire est un service facultatif. Son seul objectif est d'offrir un service de restauration de qualité aux élèves de l'école dans un cadre agréable et sécurisé.

## FICHE A RETOURNER- Service du service périscolaire à l'école

### ENFANT

NOM = ----- Prénom -----

Né (e) le ----- à -----

Ecole Maternelle Rosa Bonheur

Ecole Blaise CHARLUT

Ecole Marcel GRILLON

Choix d'un menu : *ne cocher qu'une seule case.*

Menu «STANDARD »

Menu « SANS PORC »

Allergie alimentaire : Oui

Non

Si oui, préciser l'allergie : .....



*Toute allergie alimentaire doit obligatoirement être signalée à la direction de l'éducation.*

*L'inscription au restaurant scolaire ne pourra se faire qu'après avis médical, puis validation de l'accueil de l'enfant par la direction de l'éducation.*

### INSCRIPTION AU RESTAURANT

## **RÉSERVATION EN LIGNE OBLIGATOIRE**

<https://la-reole.cartepius.fr>



**MAJORATION REPAS NON RESERVÉ = 1.00€**

### TARIF RESTAURANT SCOLAIRE

Le prix du repas est fixé par la délibération du 14 avril 2022

#### **TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE pour 1 enfant**

QUOTIENT FAMILIAL	Pour 1 repas
0 à 1000	1.00 Euro
1001 à 1300	3.00 euros
+ 1301	3.50euros

#### **RAPPEL :**

L'approvisionnement du compte Miam pour la restauration doit se faire à l'avance.



- Par *internet* [https://la-reole.cartepius.fr/](https://la-reole.cartepius.fr)
- Service scolaire, paiement sécurisé

directement à l'école auprès d'un régisseur mandataire suppléant- chèques et espèces

ou en mairie service scolaire UNIQUEMENT les lundis de 9h00 à 12h00 chèques et espèces

Les familles ayant des difficultés financières sont invitées à se rapprocher du service du CCAS de la Mairie.

# INFORMATIONS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

N° ALLOCATAIRE CAF \_\_\_\_\_ N° SECURITE SOCIALE \_\_\_\_\_

QUOTIENT FAMILIAL \_\_\_\_\_ FOURNIR LE JUSTIFICATIF du quotient de moins de 3 mois

## RESPONSABLE DU FOYER DE L'ENFANT

NOM = \_\_\_\_\_ Prénom = \_\_\_\_\_

Adresse = \_\_\_\_\_

**Produire une copie de justificatif de domicile de moins de 2 mois**

Code postal = \_\_\_\_\_ Ville = \_\_\_\_\_

Téléphone = \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Téléphone personne à prévenir en cas d'urgence ou téléphone sur le lieu de travail**

\_\_\_\_\_ ou N° \_\_\_\_\_

Les parents s'engagent à respecter le règlement du restaurant scolaire de La Réole.



Tout dossier incomplet sera retourné à la famille et l'inscription ne sera pas prise en compte. La demande d'inscription pour l'année 2023-2024 ne sera prise en compte que si la famille est à jour de tous ses règlements des années précédentes

A LA REOLE le \_\_\_\_\_

Signature de la Mairie pour validation

Signatures des parents,  
ou des responsables légaux

**Toute modification de ce bulletin devra être signalée à La Mairie de LA REOLE**